

Permanences assurées au Complexe pour les inscriptions :

Les samedis : 29/08 (09h00-13h00) et 05/09 (09h30/10h30) - **Les mardis :** 01/09 et 08/09 (17h30/19h30) - **Les mercredis :** 02/09 et 09/09 (13h30/20h00) - **Les vendredis :** 04/09 et 11/09 (17h30/21h00)

Inscriptions après le vendredi 11/09 : prendre rendez-vous aux intercoures, par tél 0624490356 ou par mail anthonydangre@jcsainghin.com
Merci de bien vouloir privilégier la séance du samedi 29/08, où nos bénévoles se mobilisent et où nous proposons un stand kimonos

Pour l'inscription, se munir impérativement :

- **d'un certificat médical papier** qui restera au club, avec la mention précise suivante : **"non contre-indication à la pratique du judo (ou jujitsu) en compétition"** (mention obligatoire sur le passeport pour les rencontres officielles), valable 1 an (*compétiteurs, pensez aussi à votre certificat sur votre passeport !*)
- **du règlement de la cotisation** (possibilité de payer en 3 fois, remise de 3 chèques datés du jour de l'inscription), encaissement 1/3 à l'inscription, 1/3 en novembre, le solde en février ; Coupons Sport, Chèques Vacances ANCV, Chéquiers Jeunes en Nord et Pass Sport en Nord acceptés (Chèques Loisirs CAF non acceptés),
- **d'une photo**, pour tout nouvel adhérent (ou par mail).

La cotisation comprend :

- l'adhésion au JCS,
- la licence/assurance FFJDA (36€ intégralement reversés à la FFJDA),
- les cours encadrés par des professeurs diplômés ou en formation,
- l'écusson du club pour tout nouveau licencié (**merci de conserver l'ancien écusson en cas de changement de judogi**)
- la ou les nouvelles ceintures obtenues durant la saison,
- le passeport pour les jeunes souhaitant participer aux championnats

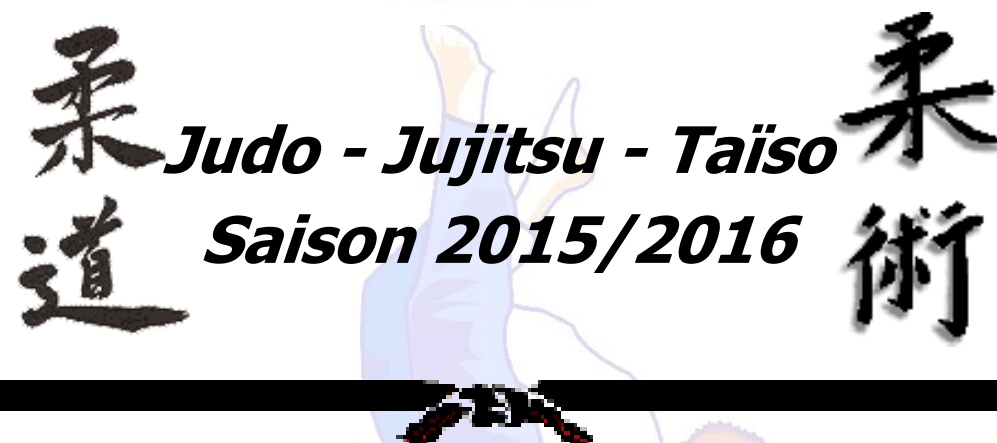
Les cotisations sont dégressives avec le nombre de personnes d'une même famille (si même foyer / même adresse) :

- 2^{ème} inscrit: -20% sur la cotisation de base,
- 3^{ème} inscrit: -30% sur la cotisation de base,
- 4^{ème} inscrit: -40% sur la cotisation de base,
- 5^{ème} et suivant : -40% sur la cotisation de base.

Ces remises s'appliquent sur les cotisations les moins élevées, par ordre décroissant. Elles ne s'appliquent pas sur la licence (36 €).



**JUDO CLUB
SAINGHIN EN MELANTOIS**
Depuis 1975



Judo Club Sainghin en Mélançois

DOJO, Complexe Sportif, rue du Stade
59262 Sainghin en Mélançois

☎ 06.24.49.03.56

anthonydangre@jcsainghin.com

<http://www.jcsainghin.com/>



Cours et entraînements au club saison 2015/2016 :

MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
				10h00-11h30 Taïso <i>Isabelle</i>
	14h00-15h15 Mini-Poussins <i>Florine et Kévin</i>			1 samedi sur 3 KATAS (non régulier cf site) 13h30-14h30 à partir des Benjamins C. Jaunes <i>Philippe</i>
	15h15-16h15 Baby 2 <i>Kévin</i>			14h30-15h30 des Minimes II aux adultes préparant les Ceintures Noires <i>Philippe</i>
	16h15-17h00 Baby 1 <i>Kévin</i>			
	17h00-18h00 Poussins (technique) <i>Anthony</i>			
18h00-19h00 Benjamins Minimes * (Ne Waza) <i>Anthony</i>	18h00-19h30 Benjamins Minimes * (Tachi Waza) <i>Anthony</i>		18h00-19h00 Poussins (randori et chutes) <i>Anthony</i>	
19h00-20h30 Judo compétition A partir de Cadets * <i>Anthony</i>	19h30-21h00 Judo Loisir/technique A partir de Cadets * et ouvert aux Jujitsu <i>Philippe</i>		19h00-20h30 Judo compétition A partir de Cadets * <i>Anthony</i>	
* sauf certains Minimes cf page suivante			20h30-22h00 Jujitsu A partir de Cadets * <i>Philippe</i>	

Equipe d'enseignement au 01/09/2015 :

Anthony DANGRE (Directeur Sportif), Philippe SOENNE, Kévin FACON, Florine TOUQUET et Isabelle CADIÈRE

Grille de cotisations saison 2015/2016 (licence comprise) :

Section	Né(e) en	catégorie	Cotisation
Babyjudo	2011	Baby Judo 1	111 €
	2010	Baby Judo 2	135 €
Judo Jeunes	2008 - 2009	Mini-poussins	158 €
	2006 - 2007	Poussins	164 €
	2005 - 2004	Benjamins	164 €
	2003 - 2002	Minimes *	164 €
Judo Adultes	2001 - 1999	Cadets *	169 €
	1998 - 1996	Juniors	
	avant 1996	Seniors	
Taïso	Avant 1996	Seniors - Vétérans	150 €
Jujitsu	2001 & avant	Cadets/Juniors/Seniors *	164 €
Extérieurs			84 €

* sauf certains Minimes, sur décision exceptionnelle de l'enseignant, selon niveau ou gabarit

Organisation saison 2015/2016 :

Rentrée :

- Judo Benjamins/Minimes et Compétition Adultes : *mardi 1^{er} septembre*
- Babyjudo, Minipoussins, Poussins et Loisir : *mercredi 2 septembre*
- Jujitsu : *vendredi 4 septembre*
- Taïso : *samedi 5 septembre*
- Cours Katas : *suivant calendrier affiché au Dojo et/ou sur le site, attention le Kata est un cours irrégulier qui se déroule 1 samedi sur 3, voire sur 4*

Attention, les places sont limitées dans les cours des plus jeunes !

Baby judo 1^{ère} année : **20** maximum
 Baby judo 2^{ème} année : **30** maximum
 Mini-poussins : **35** maximum

Pour monter sur le tapis, même pour un essai, 3 conditions nécessaires :
certificat médical *1 valide, signature du formulaire de licence *2 et un règlement minimum de 36 €.

*1 Attention : aucune tolérance en cas d'absence de certificat médical à jour, pour rappel, un certificat médical est valable une année ! Pas de certificat = pas de tatami !
 *2 Attention : le formulaire de licence-assurance doit impérativement être signé par l'un des parents, ou le tuteur légal, avant la première séance ! (Il vous sera donné au club)

Pour plus d'information, n'hésitez pas consulter notre site Internet :

<http://www.jcsainghin.com/> ou appelez Anthony 0624490356